

DÉPARTEMENT DU VAR



MAIRIE

**DEMANDE DE SUBVENTION  
A LA COMMUNE  
ANNÉE 2025**

Nom de l'association :

Nom usuel ou sigle :

Numéro SIRET ou INSEE :

Adresse Internet :

Adresse du siège :

Personne à contacter :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Nature de la demande :

Montant de la demande :

**Cocher la case correspondant à votre situation :**

première demande

renouvellement de demande

**Dossier à remplir entièrement et à déposer au Pôle Saint-Exupéry  
au plus tard le vendredi 13 décembre 2024  
(Toute demande transmise hors délais ne sera pas acceptée)**



## DONNÉES ASSOCIATIVES :

Nombre d'adhérents de l'association en date du :

	- de 18 ans	19 - 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Ville du Beausset				
CASSB				
Extérieurs				
TOTAL				

Femmes :

Hommes :

Précisez l'origine géographique des adhérents non Beaussetan :

La Cadière d'Azur	Signes	Riboux	Saint Cyr sur Mer	Le Castellet	Bandol	Sanary sur Mer	Evenos	Autres

Autres communes :

Barèmes des tarifs de l'année en cours :

Adhésion :

Cotisation :

Licence :

Tarif spécifique Beaussetan :

Autre :

Pratiquez-vous des tarifs préférentiels ? :

Si oui, selon quels critères (âge, situation sociale, ...) :

Participations (pour fournitures, galas, costumes...) :

Nature des besoins de l'association :

Moyens humains de l'association :

Nombre de salariés de l'association :

- temps plein (total) :

- temps partiel (total) :

Nombre d'heures annuelles effectuées par chaque salarié à temps partiel (répartition par personne) :

heures :

heures :

heures :

Nombre de vacataires (total) :

Répartition des heures annuelles par intervenant vacataire :

Intervenant 1 : heures :

Intervenant 2 : heures :

Intervenant 3 : heures :

Nombre d'intervenants bénévoles ou autres (à préciser) :

Estimation des heures de bénévolat ou autres (par semaine) :

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

**MOYENS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE EN 2023/2024 :**

Bénéficiez-vous de l'occupation de locaux communaux : oui non

1- Mises à disposition ou locations de salles :

Salles	Ponctuelle/annuelle	Fréquence si ponctuel	Modalité de mise à disposition
		fois/an	
		fois/an	
		fois/an	
		fois/an	
		fois/an	

2- Mises à dispositions diverses (techniciens, transport/manutention, matériels,) :

Objet(s) de la mise à disposition	Fréquence
	fois/an
	fois/an
	fois/an

Besoins complémentaires :

**COMPTE RENDU FINANCIER exercice écoulé : (à remplir impérativement)**

**Exercice 2024 (ou année de fonctionnement de l'association)**

<b>CHARGES</b>	<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>%</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>%</b>
<b>60 - Achat</b>				<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				Participation aux activités des familles			
Autres fournitures							
<b>61 - Services extérieurs</b>				-			
Locations mobilières et immobilières				<b>74- Subventions d'exploitation<sup>1</sup></b>			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				Département(s) :			
Documentation							
Divers				Intercommunalité(s) :			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>							
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions							
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
<b>63 - Impôts et taxes</b>				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes							
<b>64- Charges de personnel</b>				L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)			
(Rémunération des personnels,				Autres établissements publics			
Charges sociales,				Autres privées			
Autres charges de personnel)				-			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
<b>66- Charges financières</b>				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>68- Dotation aux amortissements</b>				<b>78 - Reports</b> résultats année précédentes (si excédent)			
Reprise déficit année précédente							
<b>Total des charges</b>				<b>Total des produits</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>							
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>				<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
<b>TOTAL</b>				<b>TOTAL</b>			

Résultat déficitaire année :

Président(e) (nom) :

Résultat excédentaire année :

Trésorier(e) (nom) :

Signature

Signature

<sup>1</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements reçus auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

**BUDGET PREVISIONNEL** de l'organisme pour l'exercice comptable à venir.  
Le total des charges doit être égal au total des produits.  
**(à remplir impérativement)**

Exercice :

date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant <sup>2</sup>	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		Dont participation des familles aux activités	
Achats matières et fournitures		<b>74- Subventions d'exploitation<sup>3</sup></b>	
Autres fournitures		Etat : précisez-le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI <sup>4</sup>	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>REPRISE RESULTAT DEFICIT ANNEE N-1</b>		<b>REPRISE RESULTATS EXCEDENT N-1</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>5</sup></b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

<sup>2</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>3</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>4</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

<sup>5</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

- 1 la commune ne soutient et/ou ne subventionne que les associations présentant un intérêt communal.
- 2 L'association bénéficiant de l'aide de la commune doit annexer à sa demande les bilans et comptes de résultat certifié de l'année N-1.
- 3 En application du code des juridictions financières, la Chambre régionale des comptes est compétente pour examiner les comptes des organismes quel que soit leur statut juridique.
- 4 En application de l'article 1611-4 du C.G.C.T., il est rappelé que toute association ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qu'il l'a accordée. La commune du Beausset pourra donc procéder à un contrôle de la comptabilité des associations ou demander la production des pièces comptables, en vue de s'assurer du bon emploi de la subvention qui leur a été attribuée.
- 5 Il est précisé :
  - 5.1.1 que l'organisme de droit privé qui bénéficie de l'aide de la commune doit conclure avec celle-ci une convention qui définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée,
  - 5.1.2 l'association bénéficiaire d'une aide doit produire à la collectivité un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de l'aide dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.
- 6 Obligation d'apposer le logotype de la commune.  
Une fois accordée, l'association s'engage à prendre contact avec le service communication de la ville du BEAUSSET afin de :
  - 6.1.1 se procurer le logotype de la commune qui devra apparaître sur tous les documents informatifs ou promotionnels, ou les manifestations réalisés dans le cadre des actions soutenues au titre de la présente demande de subvention,
  - 6.1.2 faire valider les maquettes desdits documents afin que le service communication puisse vérifier que le logotype de la commune du BEAUSSET y est correctement positionné et reproduit.
- 7 Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné au demandeur et ne pourra être présenté à l'examen du conseil municipal.
- 8 Les documents doivent être adressés à Monsieur le Maire.
- 9 Je soussigné(e) ..... certifie exactes les informations mentionnées dans la présente demande ainsi que celles contenues dans les pièces fournies, déclare que la présente demande contient l'ensemble des demandes d'aide présentées à la commune du Beausset et déclare avoir pris connaissance des avis mentionnés ci-dessus.

Fait à ..... le .....

Président(e)  
Nom et prénom :  
Signature

cachet

**VILLE DU BEAUSSET**

DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION

**ATTESTATION**

NOM DE L'ASSOCIATION :

M./Mme ..... Président(e)

et M./Mme ..... Trésorier(e) de l'association

attestons d'un fonctionnement et d'une gestion conformes aux dispositions réglementaires et légales applicables aux associations de type loi 1901, et notamment dans les domaines social, financier et juridique.

Nous prenons acte du fait qu'en cas de non respect de ces règles, nous nous exposons au remboursement des sommes versées par la commune.

A , le

Signatures :

Trésorier(e)

Président(e)

**LISTE**  
**des pièces administratives, comptables et juridiques à fournir**

**Pour première demande ou modifications :** (3 pièces obligatoires ci-dessous)

- Extrait du journal officiel portant création de l'association
- Certificat I.N.S.E.E.
- Statuts de l'association

**ET dans tous les cas :**

- Lettre de demande à en-tête de l'association et signée par le président
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale comprenant :
  - Composition du bureau et du conseil d'administration
  - Rapport moral de l'année N-1
  - Rapport financier de l'année N-1
  - Rapport du commissaire aux comptes
  - Bilan certifié de l'année N-1, conformément à la présentation comptable des associations
- Compte rendu financier avec résultat certifié de l'année N-1
- Budget prévisionnel de l'année N et N+1 si chevauchement au-delà du 31 décembre de l'année N, certifié par le président et le trésorier de l'association
- Prévision d'activités pour l'année N et N+1 si chevauchement au-delà du 31 décembre de l'année N
- Tableau des effectifs salariés
- Tableau des tarifs pratiqués par l'association (adhésion, cotisation et prestations des activités).
- Attestation sur l'honneur à remplir
- Joindre un relevé d'identité bancaire

**Chaque page du dossier de demande de subvention doit impérativement être remplie**